



LP LE CHAMP DE CLAYE

71 Rue Pasteur – BP83

77414 Claye-Souilly Cedex

Tél : 01.60.26.40.64 / Fax 01.60.26.84.33.

Email : ce.0771995a@ac-creteil.fr

PIECES A FOURNIR POUR LE DOSSIER D'INSCRIPTION

En 3PP – en 1^{ère} année CAP – en 2^{nde} Pro
En Première BAC PRO issus de 2GT ou T^{ale}
CAP

Liste des pièces à fournir pour l'Administration (vie de l'élève)

- Photocopie des 3 bulletins de l'année en cours (**Pour les nouveaux arrivants**)
- 1 photocopie du livret de famille complet
- 1 photocopie de la carte d'identité de l'élève
- 1 photocopie du jugement en cas de divorce ou document attestant de la garde exclusive de l'élève
- 1 justificatif de domicile hors facture téléphonique (facture EDF, Eau... **de moins de 3 mois**)
- 5 photos d'identité récentes (Indiquer Nom et Prénom au dos et sur l'enveloppe)
- 1 certificat de vaccination ou une copie du carnet de santé
- 1 copie de l'attestation de Carte Vitale (de l'élève si plus de 16 ans) sinon celle des parents
- 1 attestation d'assurance responsabilité civile (à remettre au plus tard à la rentrée)
- 1 copie de l'attestation de Journée Citoyenne ou de Recensement (+ de 16 ans)
- 1 EXEAT (certificat de fin de scolarité) devra être apporté au lycée dès qu'il sera établi par l'établissement actuel de votre enfant en fin d'année scolaire.

Si celui-ci n'est pas rapporté, l'inscription au lycée ne pourra être validée.

Pour la restauration et les Bourses

- Attestation restauration scolaire 2019/2020 (région Ile de France)

OU

- Attestation CAF faisant apparaître le quotient familial mai 2019

ET

- Avis d'imposition 2018 sur revenus 2017

- Copie du livret de famille

- RIB d'un compte courant **au nom du responsable financier (OBLIGATOIRE)** même si Externe)
- Chèque d'avance pour la demi-pension (20 repas + achat du badge 3.10 €) à l'ordre de l'agent comptable du lycée Le Champ de Claye (indiquer le nom et prénom de l'élève au dos du chèque)
- 2 photos d'identité récentes (Indiquer Nom et Prénom au dos et sur l'enveloppe)

Pour le foyer et les ateliers

- 1 chèque de 10 euros à l'ordre du Foyer Socio Educatif (**contribution volontaire** de la part des familles mais obligatoire pour l'accès au foyer)
- 1 chèque pour l'achat de la calculatrice (**Facultatif**)
- 1 chèque pour l'achat de l'équipement dans le secteur industriel (cf. devis) (**Facultatif**) **valable pour les inscription jusqu'au 03 juillet 2019**

En ce qui concerne l'imprimé de la carte de transport, il sera complété que si le dossier d'inscription est complet.

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSE

**En cas de difficultés dans la constitution du dossier,
vous êtes prié de contacter au 01.60.26.40.64.**

La Vie Scolaire - (Administration) et ou Mme Fontaine (Restauration et Bourses)